

Publicis Groupe SA

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 Décembre 2006

ERNST & YOUNG AUDIT

ERNST & YOUNG

MAZARS & GUÉRARD

MAZARS

Publicis Groupe SA

Siège Social : 133, Avenue des Champs Elysées - 75008 Paris
Société Anonyme au capital de 79 483 692 €
N° Siret : 542 080 601 00017

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 Décembre 2006

ERNST & YOUNG AUDIT

ERNST & YOUNG

MAZARS & GUÉRARD

MAZARS

Publicis Groupe SA

Comptes Annuels
Exercice clos le

31 Décembre 2006

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Publicis Groupe SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode exposé en note 2 "Principes et méthodes comptables" résultant de la première application à compter du 1^{er} janvier 2006 de la recommandation du CNC 2003 R-01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à la revue de la valeur d'usage des titres de participation tel qu'exposé dans la partie « Immobilisations financières » en note 2 « Principes règles et méthode comptables » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements pris en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

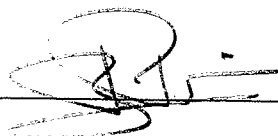
Publicis Groupe SA
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 Décembre 2006

Fait à Paris-La Défense et Courbevoie, le 5 mars 2007

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
AUDIT

Bruno Perrin

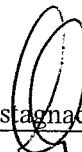


Valérie Desclève



MAZARS & GUÉRARD

Philippe Castagnac



Isabelle Massa

